ses organes ne présentent une construction parfaite. L'œil qui nous rend tant de services, l'œil présente de nombreuses imperfections parmi lesquelles nous citerons, notamment, l'irrégularité de ses courbures. On sait que de la courbure générale du cristallin et de la cornée, dépend le degré d'acuité de la vision. Si la courbure est très-prononcée, l'œil est myope; si elle est très-faible, l'œil est presbyte.

Mais, dans l'immense majorité des cas, les choses sont beaucoup moins simples. La courbure n'est pas la même dans toutes les directions, dans tous les méridiens. Il s'ensuit que la plupart des gens voient mieux sur un cadran de pendule, par exemple, certaines heures que d'autres. Tout le monde a remarqué autour des gares, à grande distance, des personnes qui prennent les positions les plus étranges, les plus gênantes et parfois les plus comiques pour regarder l'heure. C'est que sans le savoir, elles cherchent à utiliser le méridien le plus aplati de leur œil pour voir le plus loin possible.

L'optomètre exposé dans la vitrine Roulot par le Dr Javal, l'un des savants français qui a le mieux, et depuis le plus long temps étudié la question, est précisément fondé sur ce principe.

On fait regarder au malade une sorte de cadran sur lequel des lignes de teinte et d'épaisseur rigoureusement identiques figurent les différentes directions que peuvent prendre les aiguilles. Le malade voit naturellement certaines lignes plus fortes et plus noires que les autres. On fait passer devant son œil une série graduée de verres cylindriques, successivement orientés dans tous les méridiens possibles. L'un de ces verres montre toutes les lignes égales; c'est celui-là qu'il faut prendre pour corriger l'*astigmatisme*. On appelle ainsi cette infirmité parce qu'elle a pour résultat de faire voir, au grand détriment de la netteté de la vision, une ligne à la place d'un point.

L'astigmatisme a surtout le grand inconvénient de fatiguer beaucoup la vue, et, poussé à un certain degré de rendre tout travail impossible. Et la chose est aisée à concevoir. Tout le monde sait que nous *accommodons* notre œil pour voir aux différentes distances comme on modifie, suivant l'éloignement, la disposition des différents tubes d'une lorgnette. A cet effet, le cristallin, cette lentille de l'œil, peut se courber ou s'aplatir sous l'effort d'un petit muscle spécial. Mais l'astigmatisme rend cette opération très-difficile et très-pénible, car le petit muscle agit sur toute la courbure à la fois et non sur tel ou tel méridien. Si, par exemple, l'œil est myope pour les lignes verticales, et presbyte pour les lignes horizontales, on est obligé de prendre une accommodation intermédiaire qui ne satisfait ni à l'une ni à l'autre des directions. Instinctivement on cherche toujours, sans succès possible, à faire mieux, et le petit muscle se fatigue, s'use horriblement à remplir cette ingrate besogne.

La correction de l'astigmatisme par l'usage des verres cylindriques améliore et conserve la vue dans une proportion considérable, et je pourrais citer, entre autres, une dame qui, à 55 ans passés, n'y voyait plus assez pour faire de la tapisserie, surtout le soir, ce qu'elle attribuait naturellement à l'influence de l'âge. Depuis douze ans qu'elle se sert de verres cylindriques, elle a, sans fatigue, au grand plaisir de ses enfants et de ses amis, couvert plusieurs kilomètres carrés de fauteuils, canapés, coussins, rideaux, etc., etc., des dessins les plus fantastiquement compliqués.

Dans la vitrine de M. Crétès, remarquable par la grande variété des appareils, le docteur Landolt expose un opthalmomètre, instrument destiné à mesurer directement la courbure de la cornée.

Nous citerons, entre autres appareils ophtalmologiques curieux, le périmètre du docteur Badal, destiné à mesurer l'étendue de la vision périphérique, et l'optomètre de MM. Périn et Mascart, spécialement consacré à l'examen des yeux des conscrits. Fait important à noter et dont l'Exposition de 1878 nous donne la primeur, le système métrique a enfin pris possession du domaine de l'optique; jusqu'à ces dernières années, les distances focales des verres étaient mesurées en pieds, pouces, lignes de Paris. Aujourd'hui les mètres et les centimètres ont enfin prévalu.

M. le docteur Hayem expose un appareil fort ingénieux, l'*hématimètre* pour mesurer ou mieux pour apprécier du premier coup la richesse du sang. On peut, il est vrai, compter au microscope le nombre des globules contenus dans une goutte de sang, mais, sans être très-longue, cette opération n'est pas très concluante, car les globules peuvent être de grosseur variable. Le docteur Hayem est parti d'un principe différent.

Il construit d'avance un certain nombre de cercles juxtaposés, de la grandeur d'un pain à cacheter, auxquels il donne les teintes correspondant respectivement à des compositions hématosiques connues. Il lui suffit ensuite, pour apprécier la richesse d'un sang donné, d'en étendre une goutte sur un cercle de même dimension que les autres, et de comparer aux teintes les plus semblables. En ce temps d'anémie universelle, l'hématimètre a un véritable intérêt.

M. Trouvé expose un fort curieux appareil électro-magnétique qui donne une idée très-exacte du mode de construction des muscles. Je demande enfin la parole pour un fait personnel, d'ailleurs assez étranger en soi à la section de médecine et de chirurgie. J'avais, il y a quelques années, imaginé une règle à calcul acoustique fondée sur une définition nouvelle de l'intervalle musical, rendant sensible à l'œil les différences entre la gamme juste, la gamme du piano, la gamme des anciens, donnant les harmoniques, les sons résultants, etc., etc. Cet appareil d'acoustique figure dans la vitrine de M. Crétès, parce que j'ai trouvé seulement chez cet opticien éminent, véritablement amoureux de son art, ce qu'il fallait de soin, d'intelligence, de dévouement à la science, pour construire cet instrument sur des données tout à fait nouvelles. Il me sera permis de l'en remercier ici.

En terminant, je m'aperçois qu'en véritable myope je n'ai rien dit de ce qui frappe le plus les yeux dans la section de médecine et de chirurgie. Je veux parler de l'éblouissante collection d'irrigateurs aux couleurs variées, aux formes capricieuses, aux combinaisons fantastiques et dont le dernier mot, jusqu'ici du moins, est le clysoalbum ! ! à musique ! ! !

Je sais bien que les arts sont faits pour consoler l'humanité dans ses souffrances et dans ses douleurs, mais n'est-ce pas le cas, ou jamais, de répéter avec Molière :

Où diable la peinture et la musique vont-elles se nicher ?

GEORGES GUÉROULT.

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur de prévenir le public qu'un concours pour l'emploi de professeur de langue italienne aux cours publics de cette ville, aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix, le samedi 23 de ce mois, à 10 heures du matin.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Mairie jusqu'au 22 du dit à 4 heures du soir.

Hôtel-de-Ville à Roubaix, le 15 novembre 1878.

Le Maire,
CH. DAUDET.

—

La Société d'Emulation de Roubaix vient de décerner une médaille d'honneur à un ouvrier tisserand, M. Louis Guermonprez, qui exerce son métier depuis 71 ans. Voici ce que nous extrayons du procès-verbal de la dernière séance de la société :

« La secrétaire donne lecture d'une lettre adressée à M. le Président par M. Joseph Quint, de notre ville, énumérant les titres du sieur Louis Guermonprez à une récompense de la société d'Émulation pour les longs services qu'il a rendu à l'Industrie Roubaisienne.

» Il résulte de ces titres que Louis Guermonprez, plus connu sous le nom de *Vieux Minique*, travaille depuis 71 ans de son métier de tisserand, à la satisfact on des patrons qui l'ont successivement employé pendant ce long espace de temps, sans qu'il ait jamais comparu devant le Conseil des Prudhommes ; — qu'il a touché sa première fête des Fabricants chez M. Carlos Florin, en 1807, et pour la soixante et onzième fois, sans interruption, en 1878, chez M. Jean Bonnet : — que ce brave vieillard, à qui il a été offert, de lui obtenir un secours à domicile de 10 francs par mois, a cru ne pas devoir l'accepter en disant qu'il était encore bien capable de gagner sa vie, et, en effet, il tisse actuellement, malgré ses 81 ans, une étoffe chaine soie sur un peigne de 80 broches ; — qu'enfin, cet homme de cœur a élevé une famile de dix enfants sans avoir jamais réclamé l'assistance du Bureau de Bienfaisance.

» La Société d'Emulation, convaincue que, dans l'intérêt de la fabrique de Roubaix, on ne saurait trop encourager, chez nos ouvriers, de pareils exemples d'ordre et de travail persévérant, décerne au sieur Louis Guermonprez une médaille d'honneur pour ses longs et bons services comme coopérateur de l'Industrie. »

—

L'*Echo du Nord* a reçu la communication suivante :

A Monsieur le rédacteur
de l'*Echo du Nord*,

Par la voie de votre journal et par des articles insérés dans d'autres feuilles du département l'opinion publique a été saisie de cette question : « Convient-il que les députés du Nord, en même temps membres du Conseil général, donnent leur démission de conseillers départementaux, afin de créer par là des chances d'accroissement de la majorité républicaine aux élections sénatoriales du 5 janvier ? »

Déjà cette question avait été posée, à la réunion, en août dernier, des conseillers républicains du du Nord, et elle avait été résolue négativement par eux. La voici soulevée de nouveau, et MM. les députés du Nord, nos amis politiques, sachant la part que nous avons prise, comme président et vice-président, aux réunions préparatoires appelées à proposer la liste des cinq candidats républicains, nous ont demandé quelle solution nous semblait la meilleure.

Ainsi consultés, nous n'avons pas hésité à répondre : « qu'à notre avis il n'était pas bon de priver par des démissions collectives le Conseil général du Nord d'hommes qui mettent au service des intérêts départementaux un esprit éclairé, libéral et une haute expérience des affaires. »

Ce sacrifice, nous ne le jugeons commandé en aucun façon dans les circonstances présentes. Si nous observons le courant de l'opinion publique dans notre département, si nous consultons la liste des électeurs de droit, déjà fort différente de ce qu'elle était à l'élection de 1876, enfin si nous nous renseignons à bonnes sources quant à la pensée politique de la majorité des délégués auxquels les conseils communaux viennent de confier leur mandat, nous croyons fermement au succès de la cause libérale républicaine, dans le Nord, au jour des élections sénatoriales

Cet avis, qu'ont bien voulu nous demander MM. les députés du Nord, ils l'ont unanimement accepté; ils cadserveront donc le mandat de conseiller général que leurs concitoyens leur ont donné.

D'accord avec eux, nous vous prions, M. le rédacteur en chef, de vouloir bien insérer dans votre journal cette lettre, dont le but est de faire cesser une incertitude et une diversion d'efforts qui ne peuvent être utiles à notre œuvre commune.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de nos sentiments très-distingués.

A. TESTELIN, sénateur. — H. CORNE, sénateur.

—

L'adjudication des travaux de la ferme d'assainissement qui doit être édifiée rue Decrême, a eu lieu, la semaine dernière. Le montant du devis s'élvait à 46 000 fr. Deux soumissionnaires se sont présentés : MM. Delattre frères avec un rabais de 6 0/0 et M. Thibaut fils, avec le prix du devis.

MM. Delattre frères ont été déclarés adjudicataires.

—

Une personne charitable, qui ne fait pas partie de la loge l'*Etoile du Nord*, à Lille, serait cependant désireuse de donner des secours à la mère de famille dont a parlé l'*Ami du Progrès* Elle prie M. le rédacteur en chef de ce journal de vouloir bien envoyer l'adresse de cette famille au bureau du *Journal de Roubaix*.

—

Sur le compte-rendu par le ministre de l'intérieur des actes de dévouement qui lui ont été signalés pendant le mois d'octobre 1878 et aux termes d'un rapport approuvé par le Président de la République, le 15 novembre, des médailles d'honneur ont été décernées aux personnes ci-après désignées.

Nord. M. A. 1re classe. — Petitprez (Jules), marchand de chevaux à Vieux-Berquin ; 2 mars 1878 :

M. A. 2e classe. — Waren (Jules), éclusier à Quesnoy-sur-Deûle ; 6 octobre 1878 ;

Ont exposé leur vie pour sauver des personnes sur le point de périr. Le sieur Petitprez est déjà titulaire d'une médaille en argent de 2e classe.

M. A. 2e classe. — Ninite (Victor), sous-officier à la compagnie de sapeurs-pompiers de Fourmies ; 22 septembre 1878 : a montré beaucoup de courage et de sang-froid lors de l'incendie d'une importante usine qu'il a préservée d'une destruction complète.

M. A. 2e classe. — Aget (Benjamin-Ernest), domicilié à Dunkerque ; 5 septembre 1878 ;

M. A. 2e classe. — Reumaux (Isaïe), médecin à Staple ; 17 novembre 1877 ;

Sauvetage de personnes en danger de périr dans des maisons incendiées.

—

M. Paul Cambon, Préfet du Nord, a visité hier Wignehein et se rendra aujourd'hui à Jeumont pour apporter la croix et le brevet de la Légion d'honneur.

Il est accompagné de Bompard, son chef de cabinet, et de M. le sous-préfet d'Avesnes.

—

On assure que les préfets ont reçu, par dépêche télégraphique, l'ordre d'empêcher, autant que possible, de laisser répandre le manifeste des droites sénatoriales dans leurs départements.

—

La séance solennelle de la Société industrielle, fixée à l'avant dernier dimanche de décembre à Lille, ne présentera pas moins d'intérêt cette année que précédemment.

M. Mascart, de Valenciennes, professeur de physique au collége de France, y fera une conférence sur les derniers progrès de la physique, et en particulier sur l'optique.

—

Un Lillois, M. Alphonse Cordonnier, en ce moment à Rome, comme pensionnaire de l'Académie de France, vient de commencer l'exécution du buste de Wugh, le jeune peintre lillois qui, récemment, s'est suicidé dans son atelier. Ce buste est destiné à l'ornementation d'un monument funéraire qu'une personne de la famille de M. Wugh, fait élever dans le cimetière de Rome où il est inhumé.

—

On lit dans la *Vraie France* :

Cet excellent M. SPADA n'a pas tenu compte du conseil amical que nous lui donnions hier.

En zélé « correspondant spécial » du *Petit Nord*, il a voulu, quand même, « conrir aux renseignements ». Il a fait merveille !

M. SPADA était né pour être correspondant spécial — du *Petit Nord*, toujours ! — car il possède une rapidité de locomotion surprenante. Nous devons sur ce point lui rendre hommage; qu'on en juge :

M. SPADA, qui était à FLORENCE *le 17 au soir*, a télégraphié le premier (!) à son journal la nouvelle de l'attentat commis contre le roi Humbert.

Le 18, A DEUX HEURES DU MATIN, il télégraphie *de Naples* les premiers renseignements qu'il a pu recueillir *des personnes qui ont assisté* DE VISU *à l'attentat*.

Or, s'il était à Florence le 17 au soir, il n'a pu en partir par le chemin de fer qu'à 10 h. 10 minutes du soir. Ce train met 18 heures à faire le trajet de Florence à Naples. Il arrive à Rome à 6 h. 20 m. du matin, repart de Rome à 6 h. 50 m. et rentre en gare de Naples à 4 heures du soir. C'est la voie la plus directe et la plus prompte qui soit mise à la disposition du commun des mortels.

Cependant M. SPADA était à Naples QUATORZE heures avant l'arrivée de ce train.

C'est ce qui nous déroute.

Un moment, nous avons bien pensé que M. SPADA avait voyagé par le fil télégraphique spécial du *Petit Nord*, mais il prend lui-même le soin de nous révéler, dans un de ses télégrammes, qu'il avait pris l'express ! Il n'y a pas d'express, mais seulement des trains directs, sur les lignes ferrées d'Italie, mais n'importe. On a sans doute formé « spécialement » pour le *Petit Nord*, un train qui aura franchi en deux ou trois heures au plus, les 450 kilomètres qui séparent Naples et Florence !

Les renseignements recueillis par M. SPADA ont justifié, du reste, ces moyens exceptionnels de locomotion car, en dehors de ce que nous avons tous publié d'après l'Agence Havas, le « correspondant spécial » du *Petit Nord* a pris la peine de nous dire qu'avant de frapper sa Majesté Humbert, l'assassin avait « *ouvert son couteau.* »

M. SPADA ne serait-il donc qu'un Calino voyageur et le *Petit Nord*, au lieu de Lille, se publierait-il par hasard à Fouilly-les-Canards ?

—

La *Fanfare Delattre* exécutera, dimanche prochain, à la messe de 11 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, quelques grands morceaux de son répertoire ; nous donnerons, dans quelques jours, le programme de cette exécution.

Cette Société donnera son banquet de Ste-Cécile, le lundi 25 courant. Ceux de ses membres honoraires qui désireraient y participer pourront se faire inscrire au local de la Société jusqu'à vendredi soir.

—

La société philarmonique la *Concordia* se fera aussi entendre, en l'église Sainte-Elisabeth, dimanche prochain à midi.

Le banquet annuel sera donné le même jour, à deux heures très-précises, dans le local habituel de la société.

—

On nous mande de Wattrelos, qu'à l'occasion de la Fête de Sainte-Cécile, la société philarmonique exécutera, dimanche prochain, plusieurs morceaux de son répertoire pendant la messe de 11 h. 1/2. Un obit solennel sera célébré, le lendemain, à dix heures, en l'église paroissiale pour le repos de l'âme de M. Louis Duvillers, membre honoraire, décédé, de la musique municipale. Le soir, à deux heures 1/2, aura lieu le banquet annuel au siége de la société, chez M. Louis Parent.

—

M. Laffez, dessinateur en cheveux, à Lille, a reçu de la société des sciences et arts de Voltri, (Italie) une médaille de 1re classe pour la perfection de ses travaux.

Il est vraiment regrettable qu'à l'exposition de Paris, le jury ne comptat pas de dessinateur en cheveux, car M. Laffez aurait dû obtenir une marque plus honorable que la mention qui lui a été accordée.

M. Laffez est le seul qui n'ait pas employé la peinture dans ses travaux.

De plus, la société des coiffeurs de Lille a offert à M. Laffez une médaille d'argent portant cette inscription « Société des Coiffeurs de Lille, à son vice-président Laffez, pour ses succès en Italie et à Paris. »

—

Un correspondant de Croix nous informe qu'un bien triste accident a mis hier en émoi toute la population de cette commune. Un jeune homme de 21 ans, Joseph Breyne, employé comme charneur dans un établissement industriel, a eu la main droite prise dans un engrenage. La main et le poignet ont été complètement broyés. Joseph Breyne a été transporté à l'hôpital de Roubaix, où l'amputation du poignet a été faite.

—

Depuis longtemps, il ne se passe guère de semaines que nous n'ayons à déplorer quelque crime infâme. Pour faire suite aux tristes histoires de la semaine dernière, nous apprenons aujourd'hui que la police a arrêté hier le nommé Philidor P... homme de peine, accusé d'attentats sur sa fille âgée de 15 ans.

—

Un ouvrier cordonnier, François [illegible] avait reçu de son patron une somme de 20 fr. qui devait servir à l'achat de marchandises. Mais au lieu de s'acquitter de la mission dont il avait été chargé l'ouvrier a dépensé l'argent. Il a été arrêté.

—

On nous signale un second fait d'escroquerie, mais plus grave, celui-là. Un garçon de recettes de la société coopérative l'*Epargne du Travail* a détourné une somme de 170 francs. qu'il avait reçue dans la journée de dimanche dernier. Ce dépositaire infidèle est lui aussi sous les verroux ; il s'appelle Albert L...

—

L'accueil qui a été fait, à M. Goffard, professeur de billard, lors de la séance qu'il a donnée la semaine dernière au *Cercle de l'Industrie* l'a engagé à donner une seconde soirée, qui aura lieu demain jeudi, au Café Minos, rue Neuve.

—

C'est aujourd'ui qu'a commencé devant la cour d'assisses de Douai, les débats de l'affaire de Marcq-en-Barœul. Assassinat de la femme Adèle Gallois par le belge Ivo Dhene.

—

On a arrêté, ce matin, au domicile d'une de ses amies, la fille Marie Vandendrisshe, laquelle avait quitté la maison où elle était domestique en emportant plusieurs objets qui ne lui appartenaient pas.

Pendant que Marie était chez cette amie, une autre amie est allée prévenir la police qui vint. On a transféré immédiatement Marie Vandendrisshe, à Lille.

—

Hier, vers midi, le nommé Victor Peuvrez, imprimeur, âgé de 42 ans, a été trouvé pendu dans la chambre qu'il occupait chez M. Jousse, tourneur en bois, rue Détournée, 11, à Lille. — En rentrant pour dîner, son fils, qui travaille dans la maison, fit cette lugubre découverte et donna aussitôt l'alarme aux voisins ; mais il était trop tard. On ne put rappeler le malheureux à la vie.

On attribue ce suicide à l'abus des boissons alcooliques. — Depuis samedi, Peuvrez avait dépensé dans les cabarets le produit de sa semaine et n'avait fait que de courtes apparitions chez lui. Il est probable que sa funeste résolution a été prise et mise à exécution dans un moment de surexcitation causée par l'ivresse.

—

On nous avait prié, dit la *Vraie France*, de ne pas divulguer le fait suivant, qui a plongé toute une famille dans la désolation, et nous nous étions abstenu d'en parler, mais nos confrères n'ont pas imité notre réserve, et l'*Echo du Nord* a lui-même publié d'assez longs détails sur ce sujet. Notre silence n'a donc plus de raison d'être.

Un employé de l'*Echo du Nord*, soupçonné de différents détournements au préjudice de l'administration de ce journal a tenté de se suicider dimanche soir.

Il s'est tiré deux coups de revolver dans l'oreille, mais les blessures qu'il s'est faites ne paraissent pas devoir être mortelles.

Ce jeune homme menait une vie peu régulière, il avait quitté sa famille depuis plusieurs mois.

C'est rue Notre-Dame, dans l'appartement d'une chanteuse de cafés-concerts, que ce malheureux a tenté de se suicider.

Une enquête est ouverte.

—

M. Brasseur vient de faire un nouveau don de neuf tableaux au musée de Lille.

—

[redacted]

seillers municipaux, en cette [redacted] portaient sur ce qu'en cas de différend sur les évaluations des valeurs locatives, ces évaluations seraient débattues contradictoirement, en conformité des dispositions de l'ordonnance royale de 1832, et qu'alors les deux conseillers municipaux auraient voix délibérative.

Cette délibération fut annulée par le Préfet du Nord, M. de St-Aignan, qui prétendait que ce recensement devait s'effectuer par les agents des finances, sans contrôle de la part des municipalités. Cette prétention causa une grande émotion parmi les populations qu'une telle manière d'opérer vexait considérablement. A Tourcoing, on fit des tentatives de résistance à cet arbitraire gouvernemental, plusieurs particuliers refusèrent d'ouvrir leurs portes au contrôleur. A Lille, il y eut une émeute que la garde nationale eut grand'peine à comprimer

Ce recensement avait pour but une double opération: l'évaluation de la population et celle des propriétés; ce fut le premier recensement sérieux fait en France, mais il dépopularisa beaucoup le gouvernement de juillet, à cause de la manière avec laquelle on procéda, — une visite domiciliaire opérée par les agents de l'Etat seuls. —

On fut un temps infini pour résoudre cette question, sur la façon d'effectuer le recensement. Le gouvernement voulait que le recensement se fît par les agents du Fisc, suivis ou contrôlés par l'autorité municipale. Dans les villes, au contraire, on prétendait que l'autorité municipale devait opérer le recensement, lequel serait contrôlé seulement par les employés de l'Etat.

Ce fut l'opinion du gouvernement qui prévalut, et l'on a vu précédemment les déplorables effets qui en furent la suite.

G. B.

—

— Samedi dernier 16 courant, M. Lévêque, fabricant de pannes et cultivateur à Flines-lez-Mortagne, se rendait accompagné de sa femme, à Laplaigne (Belgique) où il devait assister à l'enterrement d'une parente, lorsqu'à demi-route, Mme Lévêque se plaignit d'un mal de cœur ; elle succomba quelques instants après, entre les bras de son mari sans qu'il eut le temps de lui donner aucun secours.

— CHRONIQUE DES ACCIDENTS. — Samedi à Thrith-Saint-Léger le sieur H. Eve, cisailleur, âgé de 48 ans, employé dans l'usine de M Scrot, a eu la main droite broyée par un engrenage. — On a dû pratiquer l'amputation à la hauteur du poignet.

Dimanche matin, à Pont-à-Vendin, le nommé Castel, manouvrier, dans la sucrerie de MM. Gambrevet et Ce a été saisi par une courroie de transmission et entraîné dans le mouvement de rotation. Le malheureux a fait sept fois le tour de l'arbre de transmission, avant qu'on pût le dégager.

Il avait les deux jambes broyées.

Il est mort la nuit suivante, laissant dans la plus profonde misere une femme et cinq enfants.

— Depuis quelques jours, le bruit courait à Valenciennes que le nommé Lucien Ramez, âgé de 28 ans, voyageur de commerce, avait été assassiné par des malfaiteurs sur la route d'Artres.

Il paraît que ce bruit était dénué de fondement.

Selon toutes probabilités, pour ne pas dire certitude, dit l'*Impartial*, Ramez est parti en Belgique, après avoir escroqué une certaine somme d'argent dont le chiffre connu jusqu'à présent s'élève à 4,090 fr.

La sacoche contenant les 500 francs qu'il avait laissés à Artres, n'était qu'un truc plus ou moins ingénieux pour dépister les recherches.

— Samedi dernier deux habitants de Caulerie, les nommés B. Arpin et Lefebvre, ont été surpris en flagrant délit de fabrication d'allumettes chimiques dans une maison du village où ils s'étaient introduits pendant l'absence de son locataire.

Au moment où les agents de l'autorité ont pénétré dans la maison, Lefebvre, en voulant enlever la terrine, qui contenait 6 litres de phosphore en ébullition, l'a renversée et Arpin a été gravement brûlé aux mains et aux jambes.

Le blessé a été mis à la disposition du parquet de Cambrai.

Quant à Lefebvre, il a profité de l'émotion causée par cet accident pour prendre la fuite.

— Un terrible accident est arrivé vendredi matin à Hermeton sur Meuse. Deux douaniers suivant la voie ferrée et voyant venir à eux un train du Nord Belge se mirent sur l'autre voie qui vient se greffer à la ligne du Nord à Maestière.

Au même moment, un train venant de Chimay qu'ils ne pouvaient apercevoir, marchant en sens inverse, venait les couper en deux.

L'une des victimes est mariée et père de quatre enfants en bas âge ; l'autre venait de donner sa démission pour se marier.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 16 novembre. — Marguerite Castelain, rue de Tourcoing, 48. — Henriette Haley, rue de la Banque, 9. — Joseph Vanlede, rue Stéphenson, 2. — Jeanne Savary, rue Archimède, 60. — Henri Theacq, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 19. — Auguste Dekeyser, rue des Longues-Haies, 3. — Blanche Dubois, rue de la Paix. — Laure Matius, sentier du Ballon, maison Deblauwe.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 16 novembre. — Pierre Debruyne, 71 ans tisserand, rue d'Alma, 270. — Aline Thiébaut, 2 mois, rue de l'Alouette, 3 — Eugénie Delcroix, 74 ans, rue du Pile, 161.

MARIAGES du 16. — Paul Brocard, 26 ans, tisserand, et Adelaïde Renart, 27 ans, tisserande. — Emile Castel, 22 ans, fileur, et Marie Cohidon. 20 ans, rattacheuse. — Henri Saugnies, 35 ans, tisserand, et Stéphanie Lehaert, 28 ans, rattacheuse. — Pierre Dujardin, 32 ans, journalier, et Marie Thomas, 27 ans, tisserande. — Pierre Capette, 21 ans, rattacheur, et Victoria Dufaisant, 19 ans, rattacheuse.

CONVOIS FUNÈBRES & OBIT

Les amis et connaissances de la famille DERVAUX-TIBERGHIEN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Hilaire DERVAUX, propriétaire, décédé à Roubaix, le 18 novembre 1878, à l'âge de 69 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels**, qui auront lieu le jeudi 21, à 10 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 118.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 18 novembre 1878 (Suite).

Présidence de M. HONORÉ.

Ministère public : M. MORILLOT

Vols qualifiés.

Les nommés Wolné, Bureau Félix, Turpin Félicie, sont accusés de vols d'argenterie, avec les circonstances aggravantes que ces vols ont été commis la nuit, avec escalade et effraction, par plusieurs personnes.

Reconnus coupables, Wolné s'entend condamner à la peine de huit ans de travaux forcés, Félix Bureau à six ans de réclusion.

La fille Turpin est mise en liberté.

3e affaire. — *Tentative d'incendie.*

Louis Thint est condamné à 5 ans de réclusion pour tentative d'incendie, à Tourcoing, dans la nuit du 5 au 6 août 1878.

L'acte d'accusation expose les faits suivants :

La ville de Tourcoing était depuis quelque temps le théâtre d'incendies atteignant les bâtiments industriels, dont plusieurs avaient une importance considérable et dont la cause ne pouvait être découverte, causaient dans la population une émotion très-vive, lorsque lundi 5 août dernier, un fait vint fixer les soupçons. Vers quatre heures du matin, le sieur Depraete, chauffeur de la filature Dewavrin et Loridan, venant allumer ses fournaux, s'aperçut que la porte de l'atelier des mélanges se consumait lentement. Il arracha cette porte de ses gonds et éteignit le feu. L'établissement fut visité et l'on constata un semblable commencement d'incendie à la porte extérieure du bâtiment des corderies. Sur le seuil de cette porte, comme près de [redacted] de l'atelier des mélanges, se trouvaient [redacted] vit un individu qui s'avançait avec précaution. Il se dissimula de son mieux, mais l'homme l'aperçut, s'enfuit et escalada la palissade, traversa la rue et franchit la haie d'un jardin où il se cacha. On l'appréhenda ; il prétendit qu'il était jardinier et qu'il était venu pour cueillir des légumes ; mais bientôt il avoua au commissaire de police qu'il avait pénétré dans l'enceinte de la filature avec l'intention de l'incendier.

Il reconnut également être l'auteur de la tentative de nuit du 4 au 5 août. Il avait pénétré dans la cour de l'usine, vers minuit, en enlevant une planche de la palissade, il avait pris des déchets de coton dans un hangar, les avait placés sur le seuil des portes de l'atelier des mélanges et de la carderie, y avait mis le feu et s'était sauvé. Il avait agi de même quand il avait été découvert. Cet individu est le nommé Louis Thint, âgé de 25 ans, sujet belge, mécanicien à Tourcoing, l'ancien ouvrier de M. Dewavrin.

Dès le premier moment, il a prétendu qu'il fait n'avait qu'obéir à une idée fixe : selon lui, la filature Dewavrin devait brûler parce qu'une filature voisine, celle de M. Duvillier-Duriez avait été récemment incendiée. En donnant cette explication, Thint faisait allusion à un incendie considérable qui, dans la nuit du 28 au 29 juillet précédent, avait complètement détruit l'usine de MM. Duvillier-Duriez et causé des dommages évalués à plus de 500,000 francs. Là, le feu s'était déclaré dans une salle où se trouvaient des déchets ou des matières premières et dans des conditions à rendre presque certaine l'hypothèse de la malveillance.

Thint a été gravement soupçonné d'être l'auteur de cet incendie. Ce qui donnerait à ces soupçons une nouvelle force, c'est qu'il avait toutes facilités pour s'introduire dans la fabrique Duvillier, où il avait longtemps travaillé et dont son père était concierge.

Des recherches approfondies eurent lieu et elles établirent que la première personne arrivée sur les lieux au moment où l'incendie commençait, avait trouvé ouverte la petite porte de la salle des métiers à retordre dans